Lettre d'entente

Entre

Swissport Canada Handling Inc.

(L' «Employeur»)

Et

Unifor, local 2002

(Le « Syndicat »)

ATTENDU QUE les parties ont signés le 2 avril 2015 une convention collective pour la durée du 2 avril 2015 au 1er avril 2018 tel que prévu à l'article 22.01;

ATTENDU QUE les parties ont eu des discussions eu égard aux difficultés rencontrées par l'Employeur pour attirer des employés au niveau des classifications de « agents du service à la clientèle »;

ATTENDU QUE les parties ont un intérêt conjoint d'apporter une solution à cette difficulté d'embauche.

EN CONSEQUENCE LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT;

1. Les employés de la classification « agent du service à la clientèle » qui sont rémunérés au taux horaire du niveau 1 à 3 recevront une prime de 1.50$ pour chaque heure travaillée seulement, à partir du 1er décembre 2017 et maintiendront cette prime jusqu'à l'échéance de la présente convention collective;

2. Les employés de la classification « agent du service à la clientèle » qui sont rémunérés au taux horaire du niveau 4 recevront une prime de 1.25$ pour chaque heure travaillée seulement, à partir du 1er décembre 2017 et maintiendront cette prime jusqu'à l'échéance de la présente convention collective;

3. Les employés de la classification « agent du service à la clientèle » qui sont rémunérés au taux horaire du niveau 5 et plus recevront une prime de 1.00$ pour chaque heure travaillée seulement, à partir du 1er décembre 2017 et maintiendront cette prime jusqu'à l'échéance de la présente convention collective;

4. Ces primes resteront de 1.50$, 1.25$ et 1.00$ respectivement pour chaque heure travaillée en temps supplémentaire;

5. La présente entente est faite de façon exceptionnelle et sans reconnaissance et sous réserve des droits des parties et ne peut être utilisée dans d'autre dossier ultérieur.

EN FOI DE QUOI LES PARTIES ONT SIGNE :

A Montréal, ce 11 décembre 2017

SWISSPORT CANADA Handling Inc.

Miran Pristovnik
Directeur général, YUL

Louis-Philippe Charland
Directeur National, Relations de travail

A Montréal, ce 11 décembre 2017

UNIFOR

Josée Genois
Adjointe de la présidente,
local 2002

Nadia Maftah
Représentante syndicale